

Lettre envoyée à Mesdames Joly et Le Pen et Messieurs Bayrou, Dupont-Aignan, Hollande, Mélenchon, Morin, Poutou, de Villepin

Paris, le 27 janvier 2012

Lettre aux candidats à la présidence de la République

Transparence ou Vie privée

Monsieur le candidat,

Le réseau Innovativity regroupe plus de 232.000 Entrepreneurs sur tout le territoire français.

Les nouvelles technologies de l'information ont deux principaux effets cumulatifs :

- la connaissance et le capital immatériel constituent désormais l'avantage compétitif décisif d'un pays développé,
- une transparence de plus en plus totale se met peu à peu en place entraînant une perte de souveraineté progressive des Citoyens et des Etats.

Comme l'avait justement pressenti Rousseau :

« Avec le progrès, on sait ce qu'on gagne, mais on ne sait pas ce qu'on perd »

Après avoir engendré la crise financière, économique et humaine que nous vivons, la révolution numérique qui n'en est qu'à ses prémises peut engendrer des crises bien plus graves par la fin annoncée de la vie privée.

Monsieur Alex Türk, Président de la CNIL, ne dit pas autre chose dans son ouvrage sur «La vie privée en péril – des citoyens sous contrôle» Edition Odile Jacob – Avril 2011.

Vous trouverez au verso la pétition Innovativity lancée le 14 septembre 2010 sur ce sujet.

Citoyens avant d'être Entrepreneurs, nous vous demandons donc en tant que candidat à l'élection présidentielle si vous souhaitez protéger la vie privée des Citoyens ou poursuivre le processus engagé qui aboutira à la plus totale transparence sous le prétexte de garantir le plus haut niveau de sécurité. Deux chemins sont aujourd'hui possibles :

« Transparence ou Vie privée »

Nous vous remercions de nous faire connaître votre position sur ce point précis. Nous informerons les Entrepreneurs du réseau de votre réponse ainsi que l'ensemble de nos contacts presse et partenaires.

Veillez agréer, Monsieur le candidat, l'expression de mes salutations citoyennes.

Luc Rubiello
Fondateur du réseau Innovativity

Pétition citoyenne

Personnalité numérique : tout citoyen a le droit de vivre et mourir sur internet par la création et le retrait des données numériques qui le concernent.

A l'issue d'une rencontre en mai 2008 avec Florence Devouard, Présidente de la Wikimedia Foundation qui administre l'encyclopédie en ligne Wikipedia, j'ai clairement validé un fait observé de longue date à savoir que la Personnalité numérique est le prolongement naturel de notre personnalité tout court. Aujourd'hui, et plus encore demain, notre Personnalité numérique nous définit et, dans certains cas, nous guide en donnant sens à notre vie et, parfois, motif à légitime fierté.

Ne touchons nous pas là au plus profond de la nature humaine ? : « la forme c'est le fond qui remonte à la surface » disait Victor Hugo, mort en 1885, avec son sens de la prescience dont témoigne sa Personnalité numérique : « victor hugo » sur google.fr : 11.100.000 résultats ce jour.

Nous sommes entrés dans « l'Ere de la Page » où le mot devient la clé pour être compris par les moteurs de recherche et visible par les internautes. Cette pétition citoyenne revendiquant un droit fondamental universel n'excèdera donc pas cette page.

Après de fructueux échanges sur ce sujet avec des Contributeurs de l'ouvrage collectif « La Nouvelle Renaissance Innovation et créativité » (www.lanouvellerenaissance.fr), j'ai acquis la conviction de la nécessité de reconnaître et de définir la nature et le droit définissant la Personnalité numérique qui deviendra avec l'internet de très haut débit la part inaliénable de tout être humain dans ce qu'il a de plus fondamental, d'universel et de sacré : le droit de vivre et mourir.

Les contributions de Jean-Marie Chauvet, Dominique Jaquet, Didier Lambert, Didier Lombard et Joël de Rosnay (www.lanouvellerenaissance.fr) m'ont fait ressentir la dimension intemporelle et universelle du sujet et le fait qu'après avoir engendré la crise financière, économique et humaine que nous vivons, la révolution informatique qui n'en est qu'à ses prémises peut engendrer des crises bien plus graves de troubles de la personnalité par la fin annoncée de la vie privée.

En termes moins nuancés le réseau internet et ses fantastiques applications ont, et ceci est un avis personnel, pour principal dommage collatéral d'être le nouvel opium du peuple car et c'est «le Paradoxe d'internet» : né de l'Intelligence Artificielle, Internet produit de la Bêtise naturelle à grande échelle. Il devient donc indispensable de faire la part des choses en toute conscience.

Dans le prolongement de l'article 6 (« Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. ») de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, je propose donc de reconnaître et de définir la Personnalité numérique, droit fondamental et universel de tout citoyen de vivre et mourir sur internet, comme suit :

Personnalité numérique : tout citoyen a le droit de vivre et mourir sur internet par la création et le retrait des données numériques qui le concernent.

Si vous êtes d'accord et que vous souhaitez signer cette pétition citoyenne, éditez cette page et renvoyez là à l'adresse ci-dessous ou signez là à l'adresse <http://www.innovativity.org/petition.php>
Vous pouvez aussi agir en la diffusant dans vos réseaux.

Luc Rubiello – 14 septembre 2010

www.innovativity.org

16 rue de Châteaudun 75009 Paris

Je suis d'accord pour définir la personnalité numérique comme suit :

Personnalité numérique : tout citoyen a le droit de vivre et mourir sur internet par la création et le retrait des données numériques qui le concernent.

Prénom / Nom : _____

E-mail : _____

Signature :